



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS TARUSATE

### Délibération du Conseil communautaire du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le douze juin à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Tarusate, dûment convoqué, s'est réuni Salle du conseil communautaire, sous la présidence de Laurent CIVEL, Président,

**Date de la convocation** : jeudi 05 juin 2025

#### Présents :

Laurent CIVEL (RION-DES-LANDES), Jean-François BROQUERES (TARTAS), Dominique UROLATEGUI (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Patricia LOUBERE (MEILHAN), Patrick POSTIS (LESGOR), Jean-Pierre POUSSARD (BEGAAR), Christian DUCOS (SOUPROSSE), Christophe MARTINEZ (LALUQUE), Jean Didier BATBY (BEYLONGUE), Pierre CAZENAVE (LE LEUY), Sabine DEHEZ (CARCEN-PONSON), Sylvie DUBOURG DAUGREILH (LAMOTHE), Alain DUPAU (RION-DES-LANDES), Jacques DURAND (VILLENAVE), Jacques LARRIEU (SAINT-YAGUEN), Laurent NOLIBOIS (AUDON), Michèle PROSPER (CARCARES-SAINTE-CROIX), Nicolas SAUGNAC (GOUTS), Muriel BERGES (LALUQUE), Jean-Marie DARBAYAN (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Virginie LABORDE (BEGAAR), Claude LACOSTE (MEILHAN), Pascal LAFOURCADE (TARTAS), Vincent MARTEEL (RION-DES-LANDES), Chantal MONDENX (RION-DES-LANDES), Annick SOUBIROU (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Corinne ZELLER (TARTAS)

#### Absents :

Philippe GOSELIN (TARTAS), Philippe JAMET (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Sandrine MESPLEDE (RION-DES-LANDES)

#### Pouvoirs :

Francine COUDROY (PONTONX-SUR-L'ADOUR) a donné pouvoir à Dominique UROLATEGUI, Evelyne COURROS (TARTAS) a donné pouvoir à Corinne ZELLER, Dominique DEGOS (TARTAS) a donné pouvoir à Laurent CIVEL, Sylvie DUFAU (SOUPROSSE) a donné pouvoir à Christian DUCOS

#### Représentés :

Thierry BIBES représenté par Pierre CAZENAVE (LE LEUY)

Nombre de membres afférents	34
Nombre de membres en exercice	34
<u>Présents</u>	27
<u>Pouvoirs</u>	4
<u>Votants</u>	31

**N° DEL20250612-021**

**APPROBATION DU PROGRAMME DE COUPES 2025 (ETAT D'ASSIETTE) PROPOSE PAR L'ONF POUR LA FORET COMMUNAUTAIRE**

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-1316 du 17 novembre 2023, portant application du régime forestier pour certains bois appartenant à la Communauté de Communes du Pays Tarusate,

Considérant la proposition de programme d'assiette transmise par l'ONF ;



Madame le Vice-président présente au conseil communautaire la proposition formulée par l'Office National des Forêts (ONF), concernant les coupes à asséoir en 2025 en forêt communautaire relevant du régime forestier

**1-2- Coupes prévues à l'état d'assiette 2025 de l'aménagement et à inscrire en 2025**

N° de parcelle	Essence	Nature de la coupe	Volume prévisionnel /ha	Volume prévisionnel TOTAL	Surface (ha)	Observations*
BE 14	Pin Maritime	AX	150	264	1,76	Extraction des pins

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **ADOpte A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1 -**

L'état d'assiette des coupes de l'année 2025 présenté ci-dessus.

**ARTICLE 2 -**

L'autorisation donnée au Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour la bonne réalisation des opérations de vente.

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

**Laurent CIVEL**